

Carcassonne Violences familiales : "Il faut rompre l'isolement des victimes" Les enfants témoins et les auteurs

Le 9/11/2011 à 06h00 par Séverine Troucat



© C. B.

L'essentiel est de nouer le contact avec les victimes pour rompre leur isolement. Une fois que le lien est fait, c'est gagné". Carole Boizeau est intervenante sociale auprès des commissariats et gendarmeries de l'Aude depuis janvier 2008. Un titre un peu obscur derrière lequel se cache pourtant un rôle essentiel au sein du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Aude (CIDFF) : accompagner les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Entre forces de l'ordre et acteurs sociaux Au départ, il a fallu s'imposer auprès des forces de l'ordre et auprès des acteurs sociaux. "Les policiers et gendarmes sont désarmés lorsqu'ils interviennent dans une famille pour violences et que le lendemain, ils voient la victime et l'auteur main dans la main, commente Carole Boizeau. De la même manière, je me suis rendu compte que 90 % des victimes n'avaient aucun contact avec les services sociaux, qu'elles étaient complètement isolées". A cela, s'ajoutent les préjugés des victimes, qui redoutent le jugement, l'intervention des forces de l'ordre et des services sociaux. "Elles craignent souvent qu'une assistante sociale leur retire la garde des enfants". Aujourd'hui, la mission de Carole Boizeau est parfaitement identifiée. Et reconnue. En 2010, elle a reçu 348 personnes victimes de violences, dont 336 femmes. Dans 315 cas, il s'agissait de violences conjugales. Moins de récurrence Lorsqu'elle rencontre une victime, Carole Boizeau organise sa prise en charge. "Mon objectif est de lui redonner l'autonomie qu'elle a perdue. Pour cela, je la mets en contact avec les professionnels en mesure de l'aider". Le travail est parfois long, mais le résultat est là : la récurrence est quasi nulle dans une famille accompagnée par la médiatrice sociale. Sur le plan statistique, la gendarmerie de l'Aude enregistre une hausse de 30,6 % des violences intrafamiliales. Et 72 % des cas donnent lieu à des procédures. Par ailleurs, si les appels reçus ont diminué de 23 %, le nombre d'intervention des gendarmes est stable. "C'est le résultat du travail réalisé, commente Marie-Hélène Castelar, présidente du CIDFF. Le phénomène des violences ne s'est pas développé, mais les victimes le dénoncent plus souvent et le travail d'accompagnement permet de limiter la récurrence". Pourtant, malgré ces résultats, le poste de Carole Boizeau est remis en cause, comme chaque année. "Nous n'avons même pas de quoi financer ce poste jusqu'à la fin de l'année (*), déplore Mme Castelar. C'est le sénateur Courteau qui a obtenu 25 000 € au titre de la réserve parlementaire du Sénat pour nous aider. Actuellement, nous faisons les demandes de financements pour 2012. Nous verrons bien..."